



PROCES VERBAL DE REUNION : CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)

Réunion organisée par : Le Président du Conseil d'Administration

DATE : Jeudi 14 mai 2020

HEURE : 17H

Lieu : Salle de réunion, LFA + Salle virtuelle Zoom

LISTE DE PRESENCE			
MEMBRES DE DROIT	PARTICIPANT	MEMBRES ELUS	PARTICIPANT
M. Alexandre FOULON COCAC	Présent	M. Nadim GHANEM Président	Présent
M. David BALLIEU Proviseur	Présent	Mme Laurence ELONG MBASSI Vice-Présidente	Présente
Mme Karine SAKO Directrice	Présente	Mme Estelle CAILLOUX Trésorière	Présente
Mme Sylvie BOURGET DAF	Présente	Mme Hélène MAGDELAIN Trésorière Adjointe	Présente
		Mme Amy YAMUSAH Mme Béatrice MANIGAT Secrétaires	Présentes
		Mme Enam GBEKOR Membre	Présente
REPRESENTANTS DU PERSONNEL		Mme Julie HELLEMANN Membre	Présente
Mme Aurélie SERVE Enseignante	Présente	Mme Alice COLES Membre	Présente
Mme Marie Reine AUTIE	Présente	M. Krishan KAPOOR Membre	Présent
		M. Wissam RAAD Membre	Présent

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de la dernière réunion du conseil d'administration tenue le 30 mars 2020.
2. Examen de l'exécution du budget au 30 avril 2020 sur les bénéfiques, pertes et investissements.
3. Prévision de trésorerie
4. Etats financiers de fin d'année 2019



5. Soutien financier aux personnels vacataires dans le contexte de la crise sanitaire (COVID-19)
6. Bilan d'activités de la commission RH – Bilan de recrutements et RIT
7. Mise à jour par la commission des ressources humaines concernant les demandes de Mme Stanley et de Mme Randolph.
8. Préparation de la rentrée 2020 présentée par le Proviseur – point sur les inscriptions et la structure pédagogique prévisionnelle – aménagement des locaux à envisager.
9. Compréhension de la commission des infrastructures de son mandat.
10. Recommandation sur une stratégie à long terme pour l'agrandissement du lycée.
11. Mise à jour sur les projets existants et futurs et engagement de M Chéron. Mise à jour sur l'acquisition de terrain/locaux jusqu'à présent étudiée pour la relocalisation de la maternelle et des données financières pertinentes.
12. Mesures à mettre en place pour atténuer les nouveaux risques dus à la crise sanitaire (COVID-19).
13. Questions diverses

Remarque préliminaire du Président du Conseil :

Vu le temps imparti, la densité de l'ordre du jour et les priorités du moment, il est proposé au Conseil de revoir l'ordre du jour comme suit :

1. Procès-verbal de la dernière réunion du conseil d'administration tenue le 30 mars 2020.
2. Bilan d'activités de la commission RH – Bilan de recrutements et RIT
3. Soutien financier aux personnels vacataires dans le contexte de la crise sanitaire (COVID-19)
4. Mesures à mettre en place pour atténuer les nouveaux risques dus à la crise sanitaire (COVID-19).
5. Examen de l'exécution du budget au 30 avril 2020 sur les bénéfiques, pertes et investissements.
6. Prévision de trésorerie
7. Etats financiers de fin d'année 2019
8. Mise à jour par la commission des ressources humaines concernant les demandes de Mme Stanley et de Mme Randolph.
9. Préparation de la rentrée 2020 présentée par le Proviseur – point sur les inscriptions et la structure pédagogique prévisionnelle – aménagement des locaux à envisager.
10. Recommandation sur une stratégie à long terme pour l'agrandissement du lycée.
11. Mise à jour sur les projets existants et futurs et engagement de M Chéron. Mise à jour sur l'acquisition de terrain/locaux jusqu'à présent étudiée pour la relocalisation de la maternelle et des données financières pertinentes.
12. Questions diverses

Il est proposé que le point 9 (ordre du jour initial) « Compréhension de la commission des infrastructures de son mandat » soit discuté en petit comité.

1. Procès-verbal de la dernière réunion du conseil d'administration tenue le 30 mars 2020	
SUJET	Révision de la rédaction des procès-verbaux de réunions du CA. Le dernier procès verbal du C.A. du 30 mars 2020 n'a pas pu être consulté et validé par tous les membres du CA, faute de temps mais surtout parce qu'ils sont estimés trop longs à lire.



	<p>Le PV d'une réunion ne devrait pas contenir trop de détails au risque de perdre en efficacité.</p> <p>Il devrait présenter la trame des discussions donnant lieu aux conclusions adoptées. Ces dernières doivent apparaître clairement en une ou deux phrases.</p>
DISCUSSION	<p>Il existe une méthodologie du Compte Rendu, à ne pas confondre avec une transcription qui n'est pas l'exercice demandé. Un compte rendu peut être agrémenté de pièces jointes détaillant les discussions de réunions annexes. Cependant le document maître (Compte Rendu) doit être plus synthétique, faisant mention des décisions prises, pour être plus facilement lu et approuvé.</p> <p>Avis contradictoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le détail des discussions est important pour témoigner de la profondeur des débats et des arguments parfois contradictoires. • Les PV sont la seule trace écrite permettant à toute personne n'ayant pas assisté aux réunions et devant comprendre des décisions passées de mieux appréhender une question dans toute sa complexité. • Certains membres du CA n'ont pas de droit de vote. Le Compte rendu est le seul document qui puisse attester de leur position lors de discussions. • Les CA sont peu nombreux et l'ordre du jour est souvent trop dense. Il faudrait peut-être envisager de les alléger et de proposer plus de réunions en fonction des besoins. • Les Commissions doivent également rédiger des comptes-rendus de réunion
CONCLUSION	<ul style="list-style-type: none"> • Les comptes rendus devront être allégés et les points de décision devront mieux apparaître dans la conclusion. • Le Compte rendu du CA du 30 mars sera revu au standard désiré.

2. Bilan d'activités de la commission RH – Bilan de recrutements et RIT

SUJET	<p>Bilan des recrutements au Primaire, au Secondaire, et en Section Internationale</p> <p>Primaire : tous les postes sont pourvus. Reste à déterminer le nombre d'élèves à la rentrée 2020.</p> <ul style="list-style-type: none"> • 18 classes sont pourvues pour le moment. • Forte pression sur les classes de CP, CE1 et CE2. • Possibilité d'avoir trois classes de GS. • La structure de la Maternelle est en cours de révision (M Ballieu, Mme Sako). • Si les effectifs augmentent, une 19^{ème} classe est à prévoir (ou un bi-niveau en Maternelle). • Il faut éviter d'avoir à refuser des élèves à la rentrée.
--------------	---



	<ul style="list-style-type: none">• Inconnue : poste Mme Vasselon (incertitude sur son départ). 2 enseignants Résidents ont accepté leur poste mais l'une est encore en attente de son détachement. <p>Secondaire : Impact de la crise sanitaire : certains candidats se sont désistés.</p> <p>Postes pourvus :</p> <ul style="list-style-type: none">• Mathématiques (attribué à M Emmanuel Nanguepage, actuellement Surveillant dans l'établissement, ayant les compétences requises pour le poste et qui bénéficie ainsi du programme d'évolution de carrière au sein du LFA ; il est embauché à temps partiel).• Sciences Physiques. Histoire Géographie. <p>Section Internationale :</p> <ul style="list-style-type: none">• Poste de Professeur de Littérature Anglaise pourvu. Si la Section Internationale n'ouvre pas, ce professeur occupera le poste de Professeur d'Anglais.• Poste d'Histoire-Géographie : Une enseignante résidente, titulaire d'une habilitation à enseigner une Discipline Non Linguistique, accepte le poste à condition de n'enseigner sa matière en Anglais qu'au Collège pour le moment. Il faut un recrutement de complément d'enseignement d'Histoire Géographie. Le Proviseur demande au CA d'approuver le recrutement d'une enseignante d'Histoire Géographie titulaire en disponibilité dont la candidature correspond au profil du poste. Ce qui permettra également de pourvoir en HDA les heures qui ne pourront être effectuées en Arts plastiques cette année au collège <p>RIT : La Commission RH attend le retour des représentants des Personnels. Document en souffrance et à finaliser avant la fin de l'année scolaire si possible.</p>
<p>DISCUSSION</p>	<p>Primaire : Projection des tableaux de suivi des dossiers d'inscription et de paiement.</p> <ul style="list-style-type: none">• Le contexte actuel a freiné les inscriptions. Il faut néanmoins se baser sur le scénario le moins favorable pour le moment à savoir 660 élèves à la rentrée.• Il reste des incertitudes sur le retour de familles parties et le retour de leurs enfants à la rentrée.• Certains parents optent peut-être pour retarder l'inscription de leur enfant en PS (de fait, seulement 7 inscriptions pour le moment en PS) <p>Financement de la Section Internationale.</p> <ul style="list-style-type: none">• Les frais de scolarité pour cette section ne sont pas différenciés pour le moment et il est trop tard pour demander aux parents, vu le contexte actuel, de faire un effort financier pour y inscrire leurs enfants ou de faire porter le coût de la SI à tous les élèves du Secondaire (lissage du surcoût sur l'ensemble des élèves). Le problème ne se pose pas au Primaire car cette section n'engendre pas de frais supplémentaires à l'établissement.



	<ul style="list-style-type: none"> • Au Primaire, 15 à 20% des élèves seraient concernés par cette section (résultat sondage lancé il y a deux semaines). • Au secondaire, la SI nécessite le recrutement de 1 enseignant supplémentaire, budgétisé à 40.000 euros (pour une estimation de 50 élèves environ). • Ce recrutement est d'autant plus important que cette enseignante permettra que l'équipe d'Histoire Géographie prenne en charge des enseignements d'HDA et ainsi combler les heures nécessaires en Arts Plastiques en collège. • Des économies peuvent être faites sur certains postes du fait de la crise du COVID-19 (ex : produits d'entretien, électricité) <p>Attractivité du LFA : véritable soucis dont il va falloir tenir compte. Le LFA peine à attirer des enseignants qui viendraient avec leurs familles du fait du coût de la vie à Accra et des frais de scolarité.</p> <p>RIT : La crise a perturbé le programme de consultation des personnels sur le document. A la première lecture, il y aurait bon nombre de points à revoir cependant. Le travail est à poursuivre.</p>
--	---

<p>CONCLUSION</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Il est demandé à Mme la D.A.F. de faire une simulation en urgence pour une prise en charge par le LFA sur le budget Sept-Dec 2020 des coûts supplémentaires pour le Secondaire liés à l'ouverture de la Section Internationale: voir quels sont les postes budgétaires sur lesquels des économies peuvent être faites. • • M Le Proviseur est autorisé à donner une réponse favorable à la candidature en Histoire Géographie une fois la simulation réalisée et une solution de financement trouvée (question à traiter hors CA) • • Section Internationale: question des frais différenciés à remettre sur la table une fois la phase pilote (2020-2021) passée. • • RIT : La Commission RH et les représentants des personnels doivent organiser une réunion en ligne pour travailler sur le document afin qu'il puisse être modifié et amendé pour la rentrée de Septembre.
--------------------------	--

<p>3. Soutien financier aux personnels vacataires dans le contexte de la crise sanitaire (COVID-19)</p>	
<p>SUJET</p>	<p>Les Représentants des Personnels Enseignants ont envoyé un mail pour alerter de la situation des surveillants vacataires et intervenants du périscolaire qui ne sont plus payés depuis la fermeture de l'établissement au public. Ils sollicitent un geste de solidarité de l'association des parents d'élèves. L'Amicale des Personnels a mobilisé</p>



	une certaine somme qui peut s'ajouter au montant que les parents voudraient bien donner.
DISCUSSION	<ul style="list-style-type: none">• Ces personnels ne sont pas des salariés de l'établissement mais des Vacataires. Ils sont donc payés aux heures effectuées. Il faut distinguer les vacataires non-périscolaires (7 surveillants, cantines etc) et les périscolaires (dont les frais ne sont pas couverts par des frais de scolarité mais par un paiement annexe des parents pour une prestation périscolaire).• Par ailleurs, à la demande de l'administration, les familles ont été consultées par email pour connaître leur position au sujet des versements déjà effectués pour les activités périscolaires. Certaines familles ont demandé le report de ces versements à la rentrée 2020, d'autres le remboursement, et enfin certaines ont accepté de faire don de ces sommes pour aider les personnels vacataires sans salaire. Cette somme s'élève à 36.450 GhC et permettrait d'aider sur les mois d'Avril Mai et Juin 2020.• Il semble délicat et risqué de constituer un fonds de solidarité de cette manière à partir de fonds déjà versés. Le sondage doit être exploité à titre indicatif et pour éviter toute confusion, il est préférable de rembourser les versements aux parents et solliciter leur solidarité par la suite pour abonder une caisse dédiée à l'aide des personnels vacataires périscolaires si ils le souhaitent.
CONCLUSION	<ul style="list-style-type: none">• L'Amicale est invitée à faire son don indépendamment du CA• Le CA vote un soutien de 5000 GhC par mois pour les mois de Avril, Mai et Juin aux 7 surveillants, pris en charge par le LFA• Le CA vote le remboursement total aux parents des sommes perçues au titre des activités périscolaires du troisième trimestre. Il leur sera proposé de faire un don au fonds de solidarité si ils le souhaitent.

4. Vote sur le report du projet d'expansion	
SUJET	Décision lors du dernier CA de reporter la discussion sur le projet d'expansion au CA de ce jour. Au vu de la situation, le Président du CA propose le report de la discussion à une date ultérieure, sachant que le projet n'est pas viable pour la rentrée 2020.
DISCUSSION	Un refus d'admission d'élèves à la rentrée 2020 est dès lors possible. Les critères d'admission relèvent de l'AEFE :



	Priorité est donnée aux élèves - De nationalité française - Issus de l'enseignement français (autre Lycées Français du réseau AEF ou de France) Les autres candidatures ne sont donc pas prioritaires.
CONCLUSION	Le CA vote le report du projet d'expansion du LFA à une date ultérieure car il ne sera pas réalisable à la rentrée 2020.

5. Questions diverses	
SUJET	Remboursement des frais de scolarité du troisième trimestre Certains parents demandent si cela est possible. Certains établissements de la place ont opté pour cette solution.
DISCUSSION	<ul style="list-style-type: none">• 80% des frais de fonctionnement du LFA sont incompressibles et n'ont pas changé : paiement des salaires des enseignants (qui continuent à donner cours mais en ligne) et du personnel administratif et de service contractualisés et frais de participation à l'AEFE.• Ceci doit être expliqué aux parents.
CONCLUSION	La Direction se charge de rédiger une communication à l'intention des parents à ce sujet.

L'ordre du jour n'ayant pas été épuisé, une nouvelle réunion du CA est convoquée pour le jeudi 21 mai à 17h.

FIN DE SEANCE : 20h04

Fait à Accra le 18 mai 2020

Le Président de l'APE
Nadim GHANEM

7/9/20

La Secrétaire de l'APE
Amy YAMUSAH